

Les lois de l'hérédité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0490

SourceBoite_036-27-chem | Génétique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Les lois de l'hérédité

490

(4. tout le royaume mondial consiste à un seul individu).

1. Loi de la proportion

Les gênes appariés des zygotes ne se mélangent pas mais conservent chacun leur individualité; ils peuvent cependant influencer les uns sur les autres, et peuvent interagir avec d'autres combinaisons d'ADN, lorsque ils contribuent à former un autre zygote.

2. Loi de fraction indépendante

Les pairs d'atomes (c'est à dire de l'ADN) homologues (c'est à dire qui ont la même fonction) conditionnent les différentes formes de caractères. A la procréation se répartissent uniformément les deux types de caractères de la façon suivante, il reconnaît précisément la transmission du caractère.

Il ne connaît pas de modifications



- les effets du linkage des gènes (i.e. gène, pris sur 6 ou 7 chromosomes).
- la pleiotropie i.e. l'influence qu'un seul gène peut exercer sur plusieurs caractères.

3. Loi de dominance ou de recessivité

chaque caractère représenté par 2 gènes
se trouvant chacun sur l'un des parents. Longue
(en 2 générations) sont suffisantes pour que dominer
ou minorer l'autre.

A. Avery montrant

l'hérédité p 15-61